

# Revue de presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **20 (1974)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **13.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

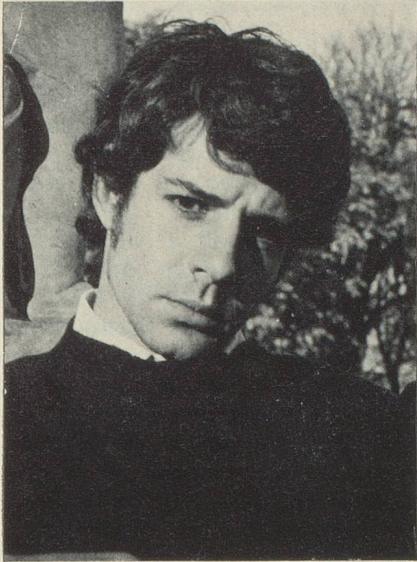
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.





François Landolt

### « Les vampires subventionnés »

Voici maintenant quelques mots sur la prière « Les vampires subventionnés », de Victor Haïm. L'idée générale la plus facile à se faire de ce spectacle tient tout entière dans le sous-titre que l'auteur a donné à sa prière : « Farce héroïque ».

Il s'agit en effet d'une sorte d'épopée dans laquelle le combat de Roland et Olivier a lieu entre un Ubu et un Falstaff. Tout ici est gros, démesuré et drôle, mais on trouve très vite sous le rire beaucoup d'horreur, de cruauté, et une forte satire ou remise en question de certaine société et de la religion. Cependant, Victor Haïm sait laisser le choix au public, qui ne se voit imposer aucune idée ni aucun message. Lorsqu'on sort du spectacle, on est content d'avoir ri, d'avoir entendu une belle langue, et puis seulement on analyse tout ce qui est inclus dans les situations trulentes et sans cesse rebondissantes des « Vampires subventionnés ».

Spectacle créé durant le Festival d'Avignon 1974, à « La Cardère », 5, rue Saint-Joseph, du 21 juillet au 5 août inclus.

Avec Christian Bujéau, Georges Bruce et Claudia Morin.

# revue de Pr SSE



canton  
de berne

### Prix « Hermann-Hesse » à l'écrivain suisse Adolf Musch

Le prix « Hermann Hesse 1974 », doté de 10 000 marks, a été décerné à Karlsruhe, à l'écrivain suisse Adolf Musch pour son roman « Albissers grund ». Parmi les personnes qui ont déjà reçu cette distinction, figurent Martin Walser, Ernst Augustin, Hubert Fichte et Mario Szesny.

### Inauguration de la gare de Berne : la ville fédérale en fête

Berne était en fête récemment puisque la ville inaugurerait sa nouvelle gare, vaste construction regroupant, outre la gare C.F.F. elle-même, une gare souterraine pour les lignes Soleure-Zollikofen-Berne et Worb-Berne, un garage pour 500 voitures, une gare postale, plusieurs buffets et restaurants et enfin un certain nombre de magasins.

C'est au son de la fanfare que la gare C.F.F. et la gare souterraine ont été officiellement inaugurées, en présence des membres du gouvernement de la ville de Berne conduits par M. Tschaepaet, président de la ville, qui reçut une symbolique sacoche rouge des chemins de fer, tandis que M. Desponds, président-directeur général des C.F.F., se voyait remettre une channe offerte par la ville fédérale.

Au cours de la réception officielle qui s'est déroulée au casino de Berne, M. Desponds a insisté sur l'étroite collaboration entre la Confédération, le canton de Berne, la ville, les C.F.F., les P.T.T., une collaboration qui a permis de venir à bout de l'immense œuvre que constitue la nouvelle gare, « la plus belle de Suisse ». M. Desponds a également adressé ses remerciements à tous ceux qui ont travaillé de leurs mains au cours des dix-sept ans qu'a duré la construction. Quant à M. Anliker, directeur du Berne-Loetschberg-Simplon et du Berne-Neuchâtel, rappelant l'ancienne gare, il a souhaité que ce jour d'inauguration ne soit pas un jour de nostalgie, mais de joie. Le problème des transports publics eux-mêmes a été soulevé



par M. Fahm, directeur du So-  
leure - Zollikofen - Berne et du  
Berne-Worb, pour qui seules des  
idées véritablement neuves peu-  
vent rendre ces transports at-  
trayants pour un large public.  
Enfin, M. Tschaepaet, après  
avoir remercié tous ceux qui  
ont participé à la construction de  
la gare, ainsi que la population  
bernoise qui, tout au long des  
travaux, a fait preuve de beau-  
coup de compréhension, a sou-  
ligné que pour une ville, pour  
une commune, une gare repré-  
sentait l'expression de la vo-  
lonté d'être reliée au reste du  
monde, proche et lointain.

Mais c'est surtout dans les rues  
et les places avoisinant la gare  
que s'est déroulée la véritable  
fête, celle de tout le monde, la  
fête populaire que les autorités  
bernoises avaient voulue pour  
associer la population aux festi-  
vités d'inauguration.

Dès le matin, les manèges ont  
tourné, les débits de boisson  
ont attiré les assoiffés et des  
stands ont offert aux Bernois  
les objets les plus divers, tandis  
qu'une quinzaine de musiques  
donnaient de brefs concerts en  
plusieurs points de la ville.

La fête a duré jusque tard dans  
la nuit puisque, une fois la nuit  
venue, les échoppes ont fait  
place aux danseurs, que ce soit  
dans les rues ou dans un par-  
king souterrain, vide de ses lo-  
cataires habituels pour cette  
occasion.



**canton  
de Genève**

**La mémoire d'un grand  
orientaliste genevois  
honorée et perpétuée.**

**Création d'une  
« Fondation Max van Berchem »**

Un nouveau foyer d'orientalisme  
a vu le jour à Genève à la suite  
d'une heureuse initiative.

Si les sciences naturelles ont  
brillé d'un exceptionnel éclat à  
Genève au XVIII<sup>e</sup> siècle et dans  
la première moitié du XIX<sup>e</sup>, au  
point de concentrer l'attention  
du monde d'alors sur une cité  
qui avait à peine 30 000 habi-  
tants, ce n'est que plus tard qu'y  
fleurirent vraiment les sciences  
humaines. Et parmi elles l'orien-  
talisme. Les voyages devenaient  
plus faciles avec les progrès de  
la navigation et les études lin-  
guistiques, dans le sillage de  
Ferdinand de Saussure, pre-  
naient une direction de plus en  
plus scientifique. C'est ainsi  
que Genève vit éclore et œuvrer  
dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siè-  
cle et le premier quart du XX<sup>e</sup>  
une pléiade d'orientalistes de  
renom : Edouard Naville (Egyp-  
te), Lucien Gautier (histoire  
hébraïque), Max van Berchem  
(Orient arabe), Alfred Boissier  
(assyriologie), pour ne citer que  
ce quatorze de pointe.

Les études arabes allaient pren-  
dre avec Max van Berchem  
(1863-1921) une dimension  
scientifique et une direction  
nouvelle. Celui qui avait déli-  
béramment choisi de se consa-  
crer à un sujet aussi délaissé  
que l'histoire et l'archéologie  
arabes décidait d'emblée d'an-  
crer solidement son œuvre dans  
les réalités du terrain. C'est  
dans cette intention qu'il débar-  
quait à 23 ans à Alexandrie, fort  
d'une connaissance déjà pro-  
fonde de la culture islamique  
que la curiosité universelle de  
son esprit lui avait acquise.

Au cours de sept campagnes  
effectuées presque seul dans  
les conditions plus que précai-  
res que tout voyageur connais-  
sait alors en Orient, Max van  
Berchem allait parcourir jus-  
qu'en 1895 les régions s'éten-  
dant de l'Égypte à Constantino-  
ple passant par la Palestine, la  
Syrie et l'Asie mineure, inven-  
toriant les matériaux de toute  
espèce qu'il publiait au retour  
de ses campagnes.

Ceci n'était toutefois que le  
prélude de son œuvre. Dès ses  
premiers contacts avec l'Orient

Max van Berchem avait ressenti  
que sa vraie voie n'était  
pas l'art islamique, si réceptif  
qu'il fut à son égard, mais l'épi-  
graphie, à laquelle le prédesti-  
nait sa parfaite connaissance de  
l'arabe classique. En déchiffrant  
les inscriptions du Caire, puis  
celles de Damas et de Jérusa-  
lem, pour la plupart encore in-  
connues et inédites, il reconnut  
que l'étude de ces textes était  
d'une importance primordiale  
pour l'histoire de la civilisation  
musulmane. Ainsi se concrétisa  
en 1891, annoncé au monde  
orientaliste par une lettre ma-  
gistrale publiée dans le « Jour-  
nal Asiatique », le projet d'un  
Corpus Inscriptionum Arabica-  
cum, entreprise monumentale à  
la réalisation de laquelle Max  
van Berchem va consacrer désor-  
mais son temps et toutes  
ses forces. C'est à elle avant  
tout qu'il doit sa notoriété.  
Cette œuvre, l'Institut de Fran-  
ce, dont il était devenu membre  
associé étranger, décida vers  
1910 de la prendre sous son  
patronage et d'en assurer ainsi  
l'avenir.

Préoccupée depuis longtemps  
de perpétuer le souvenir du  
grand orientaliste par la pour-  
suite de l'œuvre que la mort  
prématurée du savant avait lais-  
sée inachevée, Mme Marguerite  
Gautier-van Berchem vient de  
créer à Genève une Fondation  
de droit suisse placée sous la  
surveillance de la Confédéra-  
tion. La « Fondation Max van  
Berchem » a pour but de pro-  
mouvoir l'étude de l'archéologie,  
de l'histoire, de la géographie,  
de l'histoire de l'art, de l'épi-  
graphie, de la religion, de la  
littérature et, d'une manière gé-  
nérale, de la civilisation islami-  
que et arabe, dans le cadre des  
« Archives Max van Berchem ».  
La presse a parlé du don de  
ces archives fait il y a deux ans,  
par la famille du savant, à la  
ville de Genève et du dépôt de  
celles-ci à la Bibliothèque Pu-  
blique et Universitaire, où elles  
sont depuis lors accessibles à  
la recherche.



Ces archives, constituées par la succession scientifique du savant, comprennent de nombreux manuscrits, cartes et plans, estampages et inscriptions mobilières, ainsi qu'une très riche correspondance (plus de 5 000 lettres) dont un premier catalogue vient d'être établi. L'importante documentation photographique a été inventoriée au cours des dernières années : plus de 4 000 clichés sur verre et photographiques constitueront un catalogue détaillé en voie d'impression. La valeur inestimable de ces collections attire déjà des savants de tous pays.

Le Conseil de Fondation est assisté par un Comité scientifique international dans lequel figurent quelques noms connus de l'orientalisme. Pour n'en citer que quelques-uns : le R.P. Tournay, directeur de l'Ecole biblique et archéologique française de Jérusalem; le professeur André Raymond, directeur de l'Institut français d'Etudes arabes de Damas; le R.P. Anawati, directeur de l'Institut dominicain d'Etudes orientales du Caire; l'arabisant polonais Tadeusz Lewicki, professeur aux Universités de Varsovie et de Cracovie; Mme Vera Kratchkovskaya, de l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S.; le professeur Werner Vycichl, de l'Université de Fribourg (Suisse); le R.P. Y. Moubarac, professeur à Paris, Louvain et Beyrouth.

Il est superflu de souligner le grand intérêt de cette Fondation qui ne pourra que contribuer au rayonnement intellectuel de Genève et refaire de cette ville ce qu'elle a été du temps de Max van Berchem un centre international pour les études orientales.




## canton des grisons

### Décès du peintre Gottardo Segantini

Le peintre Gottardo Segantini est décédé à Maloja (gr) à l'âge de 92 ans. Il était le fils aîné du célèbre peintre, Giovanni Segantini.

Parallèlement à son importante œuvre picturale, consacrée essentiellement aux paysages, le défunt s'était en outre distingué dans l'art littéraire, en publiant une biographie de son père.



## canton de neuchâtel

### La ville de Neuchâtel a décidé de récupérer les déchets

La ville de Neuchâtel a décidé de récupérer les déchets, tels que le papier et le verre et de distribuer le produit de la vente à la jeunesse de la ville, soit aux sociétés sportives en faveur de leurs juniors, aux écoles et éventuellement à d'autres mouvements de jeunesse. Un système de récupération a été mis sur pied et une société a été fondée pour son application.

ENTREPRISE GENERALE  
DE PEINTURE

**FRANCIS M O N A**

39, avenue de Seine  
92500 Rueil-Malmaison  
Tél. : 776-13-37

2 bis, rue de l'Oasis  
92800 Puteaux  
Tél. : 776-13-37



## canton du tessin

### Vacances sans nuisances

La lutte est, maintenant, énergiquement engagée pour protéger les lacs suisses et pour rendre leur pureté à ceux qui ont été pollués. Des installations de clarification sont déjà en service dans le Tessin : entre autres à Airolo, Meride, Brissone, San Antonio, Campione...

A Lugano, une importante installation d'épuration desservira, dès 1975, vingt-huit communes. Enfin, les travaux d'un système général de clarification installé sur la rive droite du Lac Majeur vont commencer incessamment. Sur ces lacs redevenus limpides, des bateaux de plaisance, comparables aux « vaporetti » vénitiens, assureront la liaison entre Lugano et Locarno. Dans le centre de ces deux villes, un ensemble de rues et de places interdites à la circulation automobile, seront rendues à la promenade et au shopping.

Des parkings seront prévus en dehors de ces localités, afin d'éviter l'encombrement des voitures en stationnement et de rendre la circulation plus fluide. Ainsi, tant à la ville qu'en pleine nature, les vacanciers pourront jouir pleinement de la villégiature de leur choix.



## canton du valais

### Prix Alpes-Jura à Maurice Zermatten et Paul Vincent

Le 10 juin 1974, le Prix Alpes-Jura, qui couronne un écrivain, ou poète, originaire de ces régions, ou inspiré par elles, y



compris le Val-d'Aoste et les Vallées vaudoises du Piémont, ce Prix, d'une valeur de 2 000 francs, a été partagé à voix égales, entre Maurice Zermatten, pour son roman « La Porte Blanche » (Ed. du Tamaris), et Paul Vincent, pour « Le Rendez-Vous des Herbes Hautes » (Ed. Hachette). Des voix sont allées, entre autres, à Jeanne Champion pour « Vautour - en - Privilège » (Ed. Calmann-Lévy), à André Besson pour « La dernière neige » (Ed. Mon Village), à René Fell et Jean Pache, respectivement pour « Les idoles creuses » et « Anachroniques », une voix à Yves Velan pour « La Statue de Condillac retouchée » (Ed. du Seuil).

Le jury était composé de : Robert Cornevin (Président de l'Association des Ecrivains de Langue Française et d'Outre-Mer), Auguste Viatte, Paul Mousset, Alain Guillermou, Georges Rioud, représentant la France;

— pour la Suisse : Georges Borgeaud, Jean Cuttat, Pierrette Micheloud et Henri Perrochon;

— pour les Vallées vaudoises du Piémont : Magda Martini. Rappelons qu'en 1972, le Prix Alpes-Jura, qui en était à son point de départ, a couronné Jacques Chessex, pour « Carabas », et que l'année dernière il fut décerné à Daniel Odier, également Suisse, pour « Le voyage de John O' Fflathery » (Ed. Seuil).

### **Premier ouvrage au monde imprimé en hélioffset**

« Cet ouvrage est le premier au monde dont les images sont reproduites en hélioffset », ces mots figurent en exergue sur un livre présenté à la presse et aux autorités à Hérémece, au-dessus de Sion. Selon les réalisateurs de l'ouvrage il s'agit d'un procédé d'impression que l'on peut qualifier de révolutionnaire. Le système allie en effet tous les avantages de l'héliogravure à ceux de l'offset traditionnel.

Ce livre grand format d'une centaine de pages est consacré à la nouvelle église d'Hérémece, église due à l'architecte bâlois Walter Foederer et qui a déjà fait beaucoup parler d'elle. Les textes de l'ouvrage sont de Pierre Imhasly et de Jean-Pierre Laubscher, tandis que les photos sont d'Oswald Ruppen et de Jacques-Dominique Rouiller.

« Hérémece-béton » est entièrement consacré à l'œuvre architecturale qui se dresse aujourd'hui au cœur du village valaisan, non loin du barrage de la Grande Dixence.

### **Crans-Montana nettoie ses forêts**

Récemment s'est déroulée à Crans-Montana une vaste opération de nettoyage de forêts. Des centaines d'écoliers et d'étudiants appartenant notamment au centre scolaire de la station et aux écoles de Randoigne ainsi que 80 adultes bénévoles ont ratissé la région. Au total ce sont quelque 800 grands sacs en plastic qui ont été remplis de débris de toute sorte sans compter des objets plus encombrants tels vieux vélos, fourneaux, etc.

Pas moins de 700 piques-niques ont été offerts par les sociétés locales de développement à tous ces volontaires de la propriété de la nature. Des camions et des jeeps ont été mis à disposition gratuitement. Puis les offices de tourisme de Crans et de Montana tout comme les communes intéressées remettaient à la presse un communiqué officiel pour remercier tous ceux qui prirent part à cette opération.

### **Les Valaisans fêtent les 400 ans de la raclette**

Les Valaisans fêtent cette saison les 400 ans de la raclette.

Bien que certains prétendent que les Romains déjà faisaient rôtir le fromage à la braise, c'est en 1574 que remonte dans un ouvrage édité à Zurich le premier texte officiel concernant la raclette valaisanne. Ce mets national du vieux-pays ne fut connu cependant du grand public qu'à partir de 1909, date à laquelle une exposition fut organisée à Sion. On avait invité, lors de l'ouverture, les journalistes à partager une raclette en guise de banquet officiel. Le succès fut total. Le fendant coula à flots et le lendemain ou quelques jours plus tard toute la presse parlait de la



raclette. On monta un pavillon spécial dans le cadre de l'exposition et le grand public put la savourer à son aise. La raclette devait dès lors gagner la planète entière : des personnages illustres allaient bientôt la savourer (le roi d'Abyssinie, la fille de Staline, François Mauriac ou des artistes comme Gilbert Bécaud ou Yvan Rebroff). L'abbé Bovet l'a mise en chanson et des publications nombreuses lui furent consacrées. Bientôt le grand Larousse encyclopédique adopta le mot, ce qui devait d'ailleurs exiger une rectification de la part du Valais. En effet, dans les premières éditions, le Larousse n'avait pas



craint de parler, sous la définition du mot « raclette, de variété de fondue au fromage, spéciale du canton de Vaud, en Suisse... ». La nouvelle édition note simplement : « fondue qui consiste en un gros morceau de fromage présenté à la flamme et dont on racle la partie ramollie pour la manger au fur et à mesure qu'elle fond ».

A l'occasion des 400 ans de la raclette M. Cyrille Michelet, de Nendaz, l'un de ses meilleurs connaisseurs, ancien directeur de la Fédération valaisanne des producteurs de lait, a publié une anthologie où sont réunis quelques-uns des meilleurs textes consacrés au cours des ans à la raclette.

Notons qu'actuellement, à défaut de toute protection légale, le pourcentage de raclette faite au véritable fromage valaisan, est minime. Les imitateurs se sont multipliés tant à l'étranger qu'en Suisse. On fabrique des fromages à raclette en Belgique, en Allemagne, en Italie, en France. Il y a en Suisse une trentaine de laiteries, non valaisannes, qui fabriquent des fromages baptisés « fromages à raclette ». Si le Valais fabrique encore un million de kilos de fromages à raclette par année, il s'en consomme, paraît-il, chaque année plusieurs dizaines de millions de kilos un peu partout dans le monde et les premiers bergers valaisans qui eurent l'idée de présenter à la braise la première moitié de fromage seraient fort étonnés du succès que ce mets a rencontré sous toutes les latitudes.

LIBERTÉ  
ET  
PATRIE  
**canton  
de vaud**

### **100<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du général Guisan : un grand défilé à Lausanne**

Une grande manifestation aura lieu les 27 et 28 septembre pro-

chains à Lausanne en l'honneur du centième anniversaire de la naissance du général Henri Guisan (qui vit le jour le 21 octobre 1874 à Mézières, dans le Jorat vaudois), annonce « Le sous-officier romand et tessinois ». L'organisation sera assurée par la section des sous-officiers de Lausanne, que préside M. Georges Bulloz, avec l'accord du Département militaire fédéral. M. Paul Chaudet, ancien conseiller fédéral, présidera le comité d'honneur.

Le vendredi 27 septembre, sur les places de sport de la ville de Lausanne, des joutes sportives mettront aux prises des jeunes nés en 1960 — année de la mort du général — venus de chaque canton, au nombre de vingt à vingt-cinq par chef-lieu. Le samedi 28 septembre, un grand défilé militaire se déroulera à Ouchy. De nombreuses troupes passeront devant le monument du général Guisan et une manifestation officielle mettra un terme à ces deux journées commémoratives à la mémoire du commandant de l'armée suisse en 1939-1945.

### **Hugues Richard, un poète romand**

L'association des écrivains neuchâtelois et jurassiens a attribué un subside de publication au poète Hugues Richard pour son recueil de poèmes intitulé « Ici ».

Spécialiste de l'œuvre de Blaise Cendrars, dont il a établi la bibliographie générale, le lauréat s'est déjà fait connaître par la publication de plusieurs plaquettes, en particulier « La vie lente », en 1965 et « La saison haute », en 1971.

### **Le prix Eugène Rambert**

La société des étudiants de Zofingue a décerné, à Lausanne, le « Prix Eugène Rambert » à l'écrivain genevois Jean Vuille-

mier, pour son roman « L'écorchement ». La remise du prix 1974 a eu lieu le 14 juin à Lausanne.

### **Droit de référendum sur les autoroutes : l'initiative fédérale de Franz Weber a abouti**

A l'occasion d'une assemblée qui a réuni, à Lausanne, plusieurs centaines d'adversaires de la « bretelle » d'autoroute Lutry-Pully-Lausanne, M. Franz Weber, président de « Sauver Ouchy » et de « Sauver Lavaux », a annoncé que l'initiative fédérale pour l'introduction du droit de référendum en matière de construction de routes nationales avait d'ores et déjà abouti, avec plus de 50 000 signatures. L'assemblée a voté deux résolutions. La première, demande aux autorités vaudoises d'empêcher l'exécution des travaux projetés entre la Croix-sur-Lutry et la Perraudettaz (entrée est de Lausanne), en obtenant du Conseil fédéral qu'il fasse procéder à de nouvelles études par des bureaux indépendants pour éviter ladite « bretelle » et qu'il ordonne de surseoir au début des travaux jusqu'à la votation sur l'initiative fédérale. La seconde résolution demande que les conseils communaux et les citoyens des communes traversées par la « bretelle » aient le droit de se prononcer sur cette construction qui les touche directement.

### **Attribution du prix Paul Budry**

Réuni à Lausanne sous la présidence de René Borchanne, le jury du prix littéraire Paul Budry a décerné les prix suivants :

- 3 000 francs à M. Jacques Bron, à Lausanne, pour sa pièce « Nous avons encore des nuits ».
- 1 000 francs à Mlle Colette Muret, à Lausanne, pour sa nouvelle « La vallée rose ».



• 1 000 francs à Mme Francine-Charlotte Gehri, à Montreux, pour sa nouvelle « La colère ». A l'occasion de son 20<sup>e</sup> anniversaire, la Fondation Paul Budry avait choisi la défense de la nature comme thème de son 6<sup>e</sup> concours littéraire.

### **Mort du musicologue Pierre Meylan**

M. Pierre Meylan, rédacteur de la « Revue musicale de Suisse romande » et auteur de nombreux ouvrages sur la musique, est mort à Morges à l'âge de 66 ans.

Natif de Pully, il avait fait des études classiques aux universités de Lausanne, Magdebourg, Halle et Leipzig, avant d'enseigner au collège de Vevey, puis à l'école supérieure de commerce de Lausanne. Mais c'est surtout comme musicologue qu'il se fit connaître. Directeur des « Feuilles musicales » jusqu'en 1963, il assumait ensuite la rédaction de la « Revue musicale de Suisse romande ». Il écrivit plusieurs ouvrages, dont « Une amitié célèbre : Ramuz-Stravinsky » et « René Morax et Arthur Honegger au théâtre du Jorat », et traduisit de l'allemand l'œuvre de Klavund sur Pierre le Grand. Ses études sur la musique française lui valurent les « palmes académiques ». Collaborateur de plusieurs journaux et revues et de la radio, il joua aussi un rôle dans l'association internationale des bibliothèques musicales.

M. Pierre Meylan était le mandataire des héritiers de René Morax pour la diffusion de ses œuvres lyriques et théâtrales.

### **50<sup>e</sup> congrès suisse du théâtre amateur**

Plus de 200 personnes appartenant aux cinquante troupes affiliées ont participé, à Aigle-Yvorne, au 50<sup>e</sup> congrès et aux 2<sup>es</sup> journées de théâtre de la Fédération suisse des sociétés théâtrales d'amateurs. Elles ont

entendu un exposé de M. Jean Monod, décorateur du théâtre de La Monnaie, à Bruxelles, sur l'exécution des costumes, et ont suivi un forum sur le théâtre populaire animé par MM. Charles Joris et Charles Apatheloz, directeurs du théâtre populaire romand et du centre dramatique de Lausanne.

L'assemblée générale, présidée par M. Egide Borghans, de Genève, a décidé d'organiser des stages régionaux. Le prochain festival se déroulera à La Chaux-de-Fonds en 1975, puis le cinquantième de la Fédération sera célébré à Nyon en 1976.

### **La fondation « Eben-Hezer » fête ses 75 ans**

La fondation Eben-Hezer, dont les quatre maisons accueillent 470 handicapés mentaux de tous âges et de toute la Romandie, a donné une grande fête à la « Cité des enfants », à Saint-Légier, au-dessus de Vevey, pour son 75<sup>e</sup> anniversaire.

Fondée en 1899 à Lausanne par une diaconesse protestante, sœur Julie Hofmann, l'institution « Eben-Hezer » a reçu des enfants handicapés pendant plus d'un demi-siècle à la Perraudetaz, entre Lausanne et Pully, avant d'inaugurer sa nouvelle « Cité des enfants » en 1970 à Saint-Légier. Elle a, d'autre part, ouvert une maison pour hommes en 1920 et une maison pour femmes en 1933 à Rovereaz-Lausanne, puis la maison de retraite « Salem » en 1954 à Saint-Légier.

Destinée à accueillir les enfants les plus déshérités, l'œuvre s'est étendue aux adultes des deux sexes et, à la vocation d'accueil, s'est ajoutée il y a une quinzaine d'années l'application des mesures de réadaptation prévues par l'assurance invalidité. 250 collaborateurs, éducateurs et médecins s'occupent de 470 handicapés mentaux venus de tous les cantons ro-

mands. Le nombre des journées de pensionnaires a atteint 166 000 en 1973. La fondation est présidée actuellement par le pasteur Eugène Reymond, de Vevey.

### **Renaissance du « Bonjour » de Jack Rollan**

Le journaliste Jack Rollan a présenté à Lausanne le premier numéro de son journal satirique « Le Bonjour », qui renaît ce 26 juin 1974 après une éclipse de plusieurs années. Tiré à 50 000 exemplaires, sur seize pages de format a-4, le « Bonjour » paraîtra deux fois par mois. Il est imprimé à Lausanne. Jack Rollan s'est entouré d'une quinzaine de collaborateurs romands, parmi lesquels André Marcel, Emile Gardaz, Michel Deneriaz, Lova Golovtchiner et les dessinateurs André Paul et Urs, ainsi que le Parisien Jacques Faizant, d'origine Suisse, sa mère étant l'une de nos fidèles abonnées.

De nombreux invités, dont le prix Goncourt Jacques Chessex, ont assisté à la renaissance du « Bonjour ».

### **Le « métro » lausannois a cent ans**

C'est en 1874 qu'un groupe de personnalités lausannoises créa la compagnie du chemin de fer Lausanne-Ouchy, qui ouvrit au public le funiculaire Lausanne-Ouchy en 1877 et le funiculaire Lausanne-gare en 1879. Ce « métro » — que les Lausannois appellent la « ficelle » — sera vraisemblablement prolongé jusqu'à la Blécherette, pour constituer l'axe sud-nord des transports en commun lausannois. Au cours de ce siècle d'existence, la compagnie du Lausanne-Ouchy a créé des aménagements et préservé des terrains qui permettent aujourd'hui de proposer des solutions remarquables pour



l'aménagement du centre de la ville et le développement des transports publics.

En 1973, le nombre des voyageurs transportés sur la ligne Lausanne-Ouchy a augmenté de 121 000 pour atteindre 5 414 000, tandis que celui des voyageurs de la ligne Lausanne-gare a diminué de 212 000 pour s'établir à 2 267 000. Les recettes totales (y compris celles des biens-fonds) se sont élevées à 6 440 000 francs (plus 514 000 francs) et les dépenses à 4 124 000 francs (plus 187 000 francs). Le bénéfice net de 800 000 francs permet l'attribution d'un dividende inchangé de 10 %.

### **Le plus grand toit du monde en caoutchouc synthétique a été posé dans le canton de Vaud**

Le plus grand toit du monde recouvert de caoutchouc synthétique — qui est aussi le plus grand toit de tout genre en Suisse — vient d'être terminé, annonce le service d'information des industries chimiques suisses. A partir d'un produit de base américain, les éléments ont été fabriqués par une entreprise zurichoise et posés par une firme bernoise. Cette toiture, de 65 000 m<sup>2</sup>, couvre un entrepôt d'une fabrique de tabac neuchâteloise, situé à Önnens, près de Grandson (Vaud).

Ce toit se caractérise par sa légèreté: avec l'isolation thermique les couches de protection contre la vapeur d'eau, il ne pèse que huit kilos au mètre carré, soit dix fois moins qu'un toit plat classique à revêtement de gravier. Le poids total a pu être ainsi réduit de près de 6 000 tonnes.

Le caoutchouc synthétique est pratiquement insensible à l'oxygène, à l'azote et aux rayons du soleil, et il résiste aux produits chimiques présents dans l'atmosphère industrielle. Il est en outre très solide et sa pose particulièrement bon marché.

### **Lettre ouverte de Franz Weber au Conseil fédéral**

Dans une lettre ouverte adressée au Conseil fédéral, M. Franz Weber, président de « Sauver Ouchy », conjure le gouvernement de faire abandonner par ses services le projet de « bretelle » d'autoroute Lutry-Pully-Perraudettaz (jonction entre l'autoroute du Léman et l'entrée est de Lausanne), projet conçu en 1957 et approuvé officiellement en 1966, mais qui, écrit-il, ne survivrait pas aujourd'hui à une consultation populaire. Il le conjure de prendre au sérieux la colère de milliers de citoyens exacerbés et de ne plus laisser se creuser davantage le fossé entre eux et les autorités.

Si ce tronçon d'autoroute se réalisait, écrit Franz Weber, il rendrait inhabitables des quartiers entiers, détruirait des bois et des zones de verdure et ferait planer une grave menace sur Ouchy. « N'est-il pas aberrant, immoral même, de vouloir persévérer dans pareille erreur, alors que nos finances malades ne permettent plus des travaux aussi essentiels que l'épuration de nos eaux polluées ? en plus, ce projet n'est-il pas en flagrante contradiction avec la loi sur l'environnement et l'aménagement du territoire, votée en juin 1971 à 94 % des votes exprimés ? ».

Franz Weber rappelle les manifestations publiques contre la « bretelle » tenues à Lutry (500 sonnes), Pully (400) et Lausanne (800), ainsi que les 6 200 signatures recueillies jusqu'à ce jour sur une pétition demandant aux autorités une étude de projets plus aptes à être acceptés par la population. Il rappelle aussi l'initiative fédérale pour le référendum sur la construction de routes nationales, qui a abouti avec 71 000 signatures, dont 17 000 dans le seul canton de Vaud.

Enfin, Franz Weber a annoncé une manifestation au cours de

laquelle les habitants de Lutry, Paudex, Pully et Lausanne, munis de flambeaux, marcheront le long du quai d'Ouchy jusqu'au parc du Denantou, « le joyau d'Ouchy menacé par la bretelle ».

### **La « Petite Reine » à nouveau à l'honneur : un nouveau Cyclo-Centre près de Berne**

Tout le monde se passionne pour les grandes courses cyclistes internationales mais, pendant longtemps, ce sport avait perdu ses amateurs. La hausse du prix de l'essence, les embarras de la circulation l'ont remis en pratique et on en a redécouvert les bienfaits et les joies. Aussi beaucoup le pratiquent-ils pour leur plaisir et leur santé, pendant les vacances.

Le Touring-Club de Suisse a, en conséquence, ouvert un second Centre de Cyclisme, à Kallnach, entre Berne et le Lac de Bienne. On peut y louer à un prix raisonnable n'importe quel type de « deux roues » et choisir entre dix-huit parcours, de 7 à 69 km. 520 km de routes cyclables qui ont été balisées et présentent toutes les garanties d'agrément et de sécurité.

Rappelons que le premier centre de ce genre a été ouvert au printemps dernier à Yens, dans le canton de Vaud: avec succès; on y a fait plus de 3 800 locations en six mois.

Huiles

et Graisses

**“ MOTUL ”**

Automobiles  
et Industrielles

119, boulevard Félix-Faure  
93300 AUBERVILLIERS

Tél. : 352-29-29